

Image not found or type unknown



Droits de la personne âgée dépendante

Par **nikolette**, le **28/02/2010** à **12:22**

Bonjour,rnrnMa mère, âgée de 90 ans, vit depuis vingt ans chez son compagnon. Elle est devenue dépendante atteinte de la maladie d'alzheimer. Son compagnon, actuellement hospitalisé, a décidé qu'à son retour à son domicile, pour son confort personnel, ma mère ne devait plus s'y trouver. Peut-il la mettre dehors comme ça du jour au lendemain ?